

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-quatre le 6 décembre à dix-huit heures trente
En exercice : 10 minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon,
Présents : 7 régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de
Absents : 3 Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire,
Jacqueline CABROL.

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,
MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSEGUIER Christian, TONON
Yannick.

Absent(e)s représenté(e)s :

Absent(e) : RUIZ Benoit ; KAMILLE Abou-kanh ; LECUTIER Jean-Marc

Secrétaire de séance : BERNA Martine

Délibération N°2024_D30

Objet : Plan de financement concernant le réseau pluvial Impasse du
Rivieral.

Date convocation :

28 novembre 2024

Date affichage :

28 novembre 2024

Vu la fuite d'eau sur le réseau pluvial au n° 2 imp. du Rivieral à Boissezon
entraînant des dégâts chez une administrée,

Vu l'urgence des travaux,

Vu les factures des travaux d'un total de 4 162,03€ HT

Mme Le Maire propose un plan de financement pour la réfection de cette partie
du réseau pluvial.

Plan de financement :

CACM	2081,02€	50%
-------------	-----------------	------------

Autofinancement	2081,01€	50%
------------------------	-----------------	------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan de
financement.

**Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.**

**Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.**

Fait à Boissezon le 6 décembre 2024,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

**Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :**

Le 6 décembre 2024